



Lettre aux Proïssanaïis

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS
N°14 – 1^{er} semestre 2019

Le mot du Maire

Depuis quelques mois, les élus locaux sont au cœur de nombreuses discussions. Fréquemment, le Président de la République, le Premier Ministre et les membres du Gouvernement s'expriment pour saluer les missions remplies par ces élus. Peut-être qu'à travers ces hommages ce sont les vertus de la proximité que nos grands dirigeants redécouvrent après une longue période durant laquelle on nous expliquait qu'il y avait trop d'élus locaux en France ! Nous l'espérons...

Dramatiquement, le décès du Maire de SIGNES a également mis en lumière les difficultés et parfois les violences auxquelles sont confrontés certains Maires. S'il est vrai que des missions sont plus ingrates que d'autres, que nous sommes souvent bien seuls à assumer des décisions prises ailleurs, que notre parole est peu entendue et que nous manquons de moyens, il faut aussi savoir dire à quel point ce mandat est passionnant. Nous sommes tous les jours au service de nos administrés, nous connaissons leur quotidien et essayons de l'améliorer. Nous prenons des décisions qui ont des répercussions concrètes et immédiates pour la vie de notre communauté. Il y a parfois des reproches, et certains sont justifiés, mais aussi des remerciements et des encouragements qui nous confortent dans notre volonté d'agir.

A PROISSANS, pas plus ni moins qu'ailleurs, nous ne sommes parfaits. Nous commettons sans doute des erreurs mais nous les assumons et restons toujours disponibles pour expliquer. Cette volonté permanente de dialoguer et de motiver nos choix se retrouve dans l'organisation de réunions publiques comme au printemps dernier pour présenter le budget et la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères. Ce sera à nouveau le cas le 15 octobre pour exposer la démarche d'adressage dans laquelle nous nous sommes lancés, ainsi que le 22 octobre pour les travaux d'aménagements que nous mènerons au niveau du bourg (20 h 30 – à la salle des Fêtes pour chaque rencontre).

Cette volonté d'explication trouve également sa traduction avec cette Lettre dont le but est de vous informer de la vie de la commune en détaillant certains sujets comme le budget dans ce numéro.

Enfin, même si la rentrée est là, nous vous invitons à venir prolonger l'été lors de la Fête du Village les 6-7-8 septembre dont le programme concocté par l'Amicale Laique promet de bons moments de partage et de convivialité.

Le Maire,
Benoît SECRESTAT



MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg - 24200 PROISSANS

Tél. 05 53 59 15 62 - Courriel : proissans.mairie@wanadoo.fr – www.proissans.com

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi-Mardi-Jeudi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 18 h

Mercredi : 8h30 – 13h

Vendredi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h

Permanences Maire et Adjoints : tous les jours sur RDV uniquement